

LE BDI ORIENTATION EN QUATRE QUESTIONS



Créé à l'initiative de l'Apel, placé sous la **responsabilité du chef d'établissement**, le BDI Orientation met à la disposition des jeunes, des enseignants et des familles des **informations sur les études, les diplômes et les métiers**.

LE BDI ORIENTATION : KEZAKO ?

Créé à l'initiative de l'Apel, placé sous la responsabilité du chef d'établissement, le BDI Orientation, **animé le plus souvent par des parents engagés dans l'Apel**, met à la disposition des jeunes, des enseignants et des familles des informations sur les études, les diplômes et les métiers.

Spécificité de l'enseignement catholique, le BDI Orientation **accompagne les jeunes dans l'élaboration de leur projet d'orientation**. Il leur propose, ainsi qu'à leurs parents, une **information fiable et objective**, qui favorise le dialogue. Il participe avec les équipes pédagogiques à la mise en œuvre d'une **démarche d'accompagnement à l'orientation** au sein de l'établissement.

Les équipes du BDI Orientation sont des acteurs privilégiés pour l'accès aux informations sur les parcours de formation et la connaissance du monde professionnel. Elles sont membres à part entière des équipes de pilotage d'accompagnement à l'orientation des établissements.

PAR QUI EST ANIMÉ LE BDI ORIENTATION ?

Le BDI Orientation, c'est **une équipe dynamique au service des projets des élèves** et de la démarche de l'établissement en matière d'orientation.

Le BDI Orientation est animé par des **parents engagés, neutres et bienveillants**. Pour les jeunes, ce sont des interlocuteurs différents de leurs parents et de leurs enseignants, libres de toute implication affective ou scolaire. Avec l'accord du chef d'établissement, les animateurs du BDI Orientation reçoivent aussi les familles. Leur formation, assurée par l'Apel départementale ou académique garantit la crédibilité de leur action. Ils sont signataires d'une charte qui les engage et les protège.

L'idéal est que l'animation du BDI Orientation soit assurée par une équipe constituée de **membres de la communauté éducative** : parents bénévoles, enseignants, professeurs documentalistes ... la **diversité des compétences** permettant de **mieux répondre aux demandes d'informations** et de **mettre en œuvre de multiples actions**.

UN BDI ORIENTATION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Le BDI Orientation **met des outils à la disposition des élèves** : de la documentation papier et numérique (brochures et sites de l'Onisep, du Cidj...). À noter cependant : les animateurs d'un BDI Orientation ne font pas de bilan d'orientation. Si certains ont recours à des logiciels d'aide à l'orientation, c'est pour amorcer un dialogue mais cela n'a pas valeur de test.
- Il **peut proposer** également, au sein de l'établissement, **de nombreux ateliers** : connaissance de soi, confiance en soi, découverte des métiers (dès la classe de CM2), recherche de stages, entraînement aux entretiens d'admission ou de recrutement...
- En dehors de l'établissement, il **a la possibilité de favoriser les rencontres avec des professionnels** (ceux de « 100 000 entrepreneurs », par exemple, ou lors de forums des métiers) et la **découverte du monde de l'entreprise** (classe en entreprise, mini-entreprises).
- Le BDI Orientation peut organiser des **rencontres avec des étudiants** pour que les élèves découvrent la réalité de l'enseignement supérieur.
- Il **accompagne les élèves dans leur recherche de stages** (opération Trouve ton stage).

Le BDI Orientation apporte aux jeunes une indispensable **ouverture sur l'extérieur**.

ET L'APEL DANS TOUT ÇA ?

Le président d'Apel veille au **bon fonctionnement du BDI Orientation**, en lien avec le chef d'établissement. L'Apel est **à l'écoute des besoins du BDI Orientation, contribue à son budget, et s'implique dans la communication** auprès des jeunes, des parents et des équipes pédagogiques.

Le service ICF (Information et conseil aux familles) départemental ou académique propose très régulièrement un relais, un **soutien**, des **rencontres** et des **formations**.

LES DEFIS DE L'APEL

- Un BDI Orientation dans chaque collège et lycée
- Un BDI Orientation dont la spécificité est l'engagement des parents
- Un BDI Orientation impliqué dans le rapprochement entre l'école et le monde professionnel
- Un BDI Orientation ouvert à tous dans l'établissement et tourné vers l'extérieur